



FONDATION POUR LES ETUDES ET RECHERCHES SUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

65 BOULEVARD FRANCOIS MITTERRAND
63000 CLERMONT FERRAND – FRANCE
TEL. 04 73 17 75 30 FAX 04 73 17 75 38
SIRET N° 451 094 940 00017

PROGRAMME GPE
Cycle 2020-2021 (27^{ème} promotion)

(1^{er} octobre 2020 - 30 juin 2021, 9 mois)

BUDGET PAR AUDITEUR
(en Euros)

1. Frais de formation (forfait)	15.700
--	---------------

Les frais de formation, incluant les droits d'inscription universitaires, dus forfaitairement par auditeur et pour les neuf (09) mois du cycle du programme GPE, s'élèvent à 15.700 Euros.

2. Frais de déplacement et de séjour (estimation)¹	14.220
--	---------------

Pour mémoire, les frais de déplacement et de séjour sont précisés ci-après sur la base d'une estimation compatible avec de bonnes conditions de voyage et de séjour.

2.1 Frais de déplacement	3.800
2.11 Voyages pays d'origine-Clermont-Ferrand (aller et retour)	3.000 ²
2.12 Forfait visa et taxis (aller et retour)	800
2.2 Frais de séjour	10.420
2.21 Bourses mensuelles (pour 9 mois de cycle)	9.900 ³
2.22 Assurance-santé et rapatriement	520 ⁴

Total (1) + (2) (estimation)	29.920
-------------------------------------	---------------

¹ Dans le cas où la Ferdi se verrait confier la gestion de ces frais logistiques, des frais de gestion seraient appliqués aux dépenses réelles constatées.

² Ici tarif moyen, le tarif variant bien naturellement selon l'origine des auditeurs.

³ Pour indication, le taux de bourse mensuel accordé en 2019 par le JJ/WBGSPProgram à ses boursiers intégrant le programme GPE est de 1.100 Euros. Le taux retenu par tout sponsor doit veiller à assurer au futur auditeur un séjour décent à Clermont-Ferrand.

⁴ Obligatoire. Tarif indiqué par l'assureur, sur la base de 10 mois (9 mois de formation, 15 jours couvrant l'arrivée, 15 jours couvrant le départ). Contrat contracté par la Ferdi pour le compte de l'auditeur.